

LICENCE 3 PSYCHOLOGIE / FORMATION A PARTIR DE LA PRATIQUE FC

• LICENCE 3 PSYCHOLOGIE / FORMATION A PARTIR DE LA PRATIQUE FC

Conformément au référentiel national, la licence de psychologie est une formation générale qui vise l'acquisition progressive, sur trois années, du socle commun des connaissances et compétences fondamentales de notre discipline. A l'interface entre les

Présentation

Conformément au référentiel national, la licence de psychologie est une formation générale qui vise l'acquisition progressive, sur trois années, du socle commun des connaissances et compétences fondamentales de notre discipline. A l'interface entre les sciences humaines et sociales et les sciences de la vie, la licence de psychologie propose aussi une formation de base en psychobiologie et en neurosciences. C'est sur ce socle commun que reposera ensuite la spécialisation préparée en master. Il est à noter que si cette formation initie les étudiant.es aux fonctions du psychologue et propose quelques premiers repères pour la recherche en psychologie, elle n'offre pas en revanche les compétences requises pour une pratique professionnelle de la psychologie. Pour rappel, la licence de psychologie ne permet pas à elle seule de faire usage du titre de psychologue en France.

La Formation à Partir de la Pratique est un régime original permettant à des étudiant.es qui justifient d'une pratique sociale ou relationnelle de 3 ans minimum, d'entreprendre un parcours d'études personnalisé en psychologie en appui sur cette pratique pour se former, parce que c'est à partir d'elle qu'ils /elles abordent les études de psychologie.

Il s'agit bien d'un régime d'études et non d'une filière parallèle : c'est-à-dire que les titres auxquels il prépare sont les mêmes que ceux du régime général. Les différences résident dans le mode de validation : chaque étudiant.e présente en fin ou en cours d'année un dossier de travaux personnels devant un jury de trois personnes et dans le rythme de la formation : la FPP suit une logique de parcours et non de validation par année universitaire.

Ces différences reflètent un parti-pris pédagogique : "autodidacte aidé.e", l'étudiant.e prend en charge la conduite de son travail intellectuel, fort de la familiarité que sa pratique lui confère avec la réalité concrète il/elle glisse progressivement des modes de pensée et des repères propres à son terrain de pratique vers ceux, spécifiques, de la psychologie : c'est une formation "à partir" de la pratique, non "par" la pratique et encore moins "à" la pratique.

Infos clés et site web

Lieu de la formation

- Campus Berges du Rhône (BDR)

Public

Niveau(x) de recrutement

- BAC+2

Public ciblé

Les personnes intéressés par ce dispositif de formation doivent justifier d'une pratique sociale ou relationnelle de 3 ans minimum et

Durée de la formation

150

Discipline(s)

- Psychologie Sciences cognitives

Responsable(s) de la formation

[Raphaël MINJARD](#)

Contact secrétariat

[Céline DUMAS](#)

Coût de la formation

Le montant d'inscription à l'Université Lumière Lyon 2 est composé des droits d'inscription nationaux, plus

Le régime FPP permet d'obtenir la licence de psychologie et, après sélection, de valider le master de psychologie. Pour les titulaires de la licence FPP, il demeure possible de candidater dans d'autres universités directement sur des masters selon les places disponibles, à Lyon 2 et hors Lyon 2.

Dans cette formation, l'intrication entre les différents aspects de la psychologie et les autres sciences humaines et sociales est souligné, plutôt que leurs découpages. On s'attache à rendre sensible à l'étudiant.e qu'il/elle ne saurait s'approprier vraiment un savoir en psychologie sans retrouver par lui/elle-même comment ce savoir s'inscrit dans sa propre expérience.

Candidature

Modalités de candidature

Les candidatures sont à déposer sur la plateforme [eCandidat](#) selon le [calendrier de candidature](#)

- pour les étudiant.es non inscrit.es à l'Université Lumière Lyon 2
- pour les étudiant.es inscrit.es à l'Université Lumière Lyon 2
- pour les candidat.es de l'Union Européenne, de l'Espace Économique Européen ou de la Suisse (dossier de "Demande d'accès" via eCandidat)
- pour les étudiant.es non européen.nes qui résident en France ou dans un pays non équipé de Campus France (dossier de "Demande d'accès" via eCandidat)

Pour les étudiant.es non européen.nes qui résident dans un pays équipé de Campus France : la procédure CEF/Campus France est en ligne sur le site Campus France de votre pays

Modalités de candidature spécifiques

Elle se fait à partir d'un dossier de candidature dont les pièces maîtresses sont un CV détaillé et une lettre de motivation. Ce dossier ainsi que sa notice explicative sont téléchargeables sur le site de l'UFR de psychologie courant mai :

Ce dossier doit parvenir complet au bureau FPP selon les modalités précisées sur le site web FPP.

L'inscription administrative a lieu en septembre et la rentrée le 1er samedi d'octobre.

Et après ?

Activités visées / compétences attestées

Un.e titulaire de la licence de psychologie est en mesure de :

--

la contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC). Plus d'informations sur cette [page](#).

- situer les apports de la psychologie dans le champ des Sciences humaines et sociales
- situer et articuler les apports des grandes approches théoriques de la psychologie
- caractériser et expliquer les aspects normaux et pathologiques du fonctionnement d'un individu
- caractériser et expliquer les fonctionnements cognitif, affectif, conatif et neurologiques organisant les activités d'un individu
- caractériser et expliquer l'évolution des activités d'un individu tout au long de sa vie
- caractériser et expliquer l'exposition à des facteurs de vulnérabilité développementale
- caractériser et expliquer les influences réciproques entre les activités d'un individu et son environnement
- mobiliser une démarche scientifique allant de l'analyse du comportement à la psychologie et identifier les processus de production, de diffusion et de valorisation
- utiliser les démarches d'évaluation et d'intervention, utiliser les méthodes (méthodes de recherche) et les outils (questionnaires, échelles, données)

Outre ces compétences disciplinaire, un.e licencié.e de psychologie a également acquis des compétences transversales susceptibles d'être réinvesties dans d'autres champs disciplinaires, relatives aux usages digitaux et numériques, à l'exploitation de données à des fins d'analyse, à l'expression et la communication écrites et orales, au positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel, et à l'action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle.